

zoom

Le magazine de Saint Laurent de Mure

Juillet 2024

#15

Grand angle • p. 6-9

**GRANDS MONTANTS DU
BUDGET PRÉVISIONNEL 2024**



SOMMAIRE



RETOUR EN IMAGES

p. 4-5



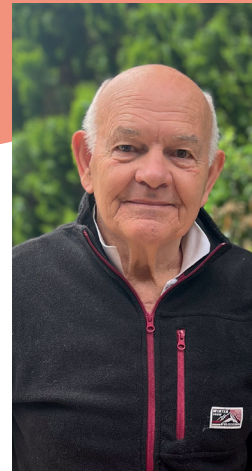
GRAND ANGLE

p. 6-9



ZOOM SUR L'ACTUALITÉ

p. 10-13



COUP DE PROJECTEUR

p. 14



EXPRESSION POLITIQUE

p. 15

INFOS PRATIQUES

▀ ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

04 72 48 38 80

✉ stlaurent.municipal@saintlaurentdemure.org

▀ GUICHET UNIQUE

Mardi : de 8h15 à 12h et 13h30 à 17h30

Mercredi : de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Jeudi : de 13h30 à 17h

04 72 48 48 50

✉ guichet.unique@saintlaurentdemure.org

▀ NUMÉROS UTILES

18 Pompiers

17 Police ou **112** à partir d'un portable

115 SAMU social

119 Enfance maltraitée

3919 Violences conjugales

3977 Maltraitance personnes âgées

04 72 48 66 30 Police municipale

04 78 40 03 30 Syndicat Mixte du Nord Dauphiné

contact@smnd.fr

1180, Chemin de Rajat, 38540 Heyrieux

▀ HORAIRES PERMANENCES

Ces permanences se déroulent à la bâtisse du Bois du Baron, au 1^{er} étage.

Mission Locale

▀ tous les jeudis après-midi de 14h à 17h

▀ le mardi matin tous les 15 jours de 9h à 12h

Avocat

Le 4^e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, de 17h à 18h (rendez-vous d'un quart d'heure).

▀ ENTRAIDE MUROISE

Les vendredis de 9h30 à 10h30, salle Jean-Baptiste Poncet, Saint Laurent de Mure

Contacts :

04 78 40 99 13 - 07 86 22 78 42

entraidemuroise@gmail.com

▀ SERVICE D'ACTION SOCIALE - CCAS

04 72 48 61 23

cscas@saintlaurentdemure.org

Permanences (sur rendez-vous) : mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

▀ RETROUVEZ LA MAIRIE SUR :

🌐 www.saintlaurentdemure.org

📘 facebook.com/MairieStLaurentdeMure/

📺 youtube.com/SaintLaurentdeMureTV

📱 Panneau Pocket

- Directeur de la publication : Alexandre Botella
- Responsable de la rédaction : Patrick Fiorini
- Chargée de communication : Laurène Gaugry
- Éditeur : Mairie de Saint Laurent de Mure, 2 route d'Heyrieux, 69720 Saint Laurent de Mure
- Photographies : Service communication
- Illustrations : AVICOM' - 04 26 17 62 92
- Maquette et réalisation : AVICOM' - 04 26 17 62 92

“

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : malgré les défis, nous avons su produire et investir davantage.



Chères Laurentinoises, chers Laurentinois,

En mars dernier, le Conseil Municipal a voté le budget communal. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : malgré les défis, nous avons su produire et investir davantage. Une commune qui n'investit pas est vouée à déperir. Il est crucial d'utiliser judicieusement notre épargne, non pas pour la laisser dormir, mais pour préparer l'avenir de nos futures générations.

Nous avons une maîtrise certaine de nos finances et il est naturel que l'argent collecté par les impôts soit utilisé efficacement. Les Laurentinois pourraient se poser cette question légitime : quel intérêt de payer des impôts si la municipalité n'offre en retour aucun nouveau service, aucun nouveau projet ? Aussi, ce sont nos investissements qui généreront des ressources de futurs revenus.

Nous nous réjouissons des premiers temps de concertation que nous avons voulu élargir à travers la réunion publique et l'atelier citoyen sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Rassurez-vous, la municipalité n'a nullement l'intention de « bétonner Saint Laurent de Mure ». La réalité est que nous nous développons et que nous sommes contraints de construire de nouveaux logements, même si la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) complique la visibilité de

nos projets économiques et résidentiels. Trouvons ensemble la juste mesure et le compromis nécessaire. Je crois que les Laurentinois ont compris les contraintes qui nous sont imposées pour répondre aux besoins en logements tout en respectant notre cadre de vie.

L'été s'annonce riche en festivités : rendez-vous le 14 juillet pour le feu d'artifice dans notre Clos de la Foire. La soirée de la fête de la musique a été un succès et nous sommes impatients de vous retrouver à la rentrée pour de nombreux événements inédits et des inaugurations qui marqueront la vie de Saint Laurent de Mure. Nous sommes particulièrement fiers de l'installation de jardins communaux, situés derrière la cure de l'église, qui incarnent l'esprit novateur et entreprenant de notre municipalité.

Au plaisir de vous retrouver au détour de ces festivités, je vous souhaite un agréable été.

Bien à vous,

Patrick Fiorini
Maire de Saint Laurent de Mure

RETOUR EN IMAGES



UNE PIÈCE DE THÉÂTRE ORIGINALE

Le 26 avril s'est jouée la pièce de théâtre « César, Fanny, Marius... ou presque ! ». Inspirée des trois célèbres œuvres de Marcel Pagnol, regroupées en une seule pièce, les scènes ont été modifiées de sorte à se recentrer sur les personnages secondaires. Une manière originale d'appréhender cette pièce.

C'est justement dans cet esprit que s'inscrit la future saison culturelle qui vous sera présentée le 6 septembre 2024. Cette nouvelle saison tournera autour du **thème du transformisme et du cabaret**. Entre spectacles de mentalisme, théâtre, humour et cabaret, vous ne vous ennuierez pas ! De plus, les tarifs sont actuellement discutés de sorte à **favoriser l'accès à la culture** dans notre commune.

Pour découvrir le spectacle d'ouverture de saison et réserver vos places, direction la quatrième de couverture !



Résidence Les Pléiades au 3 avenue de la Mairie.

LES PETITS DÉJ' PARTAGÉS : CONVIVIALITÉ ET GOURMANDISE

Le dernier petit déj' partagé de la commune a encore une fois été un succès ! Les habitants seniors et juniors de la résidence intergénérationnelle Les Pléiades, ainsi que les seniors extérieurs à cette résidence et désirant participer, sont conviés **chaque premier vendredi du mois, à venir partager un petit déjeuner tous ensemble**. Chacun apporte une collation de chez soi pour passer un moment de partage et de convivialité autour d'un café ou d'un thé offert par le CCAS. Ces petits déj' favorisent la création de lien social et intergénérationnel entre les habitants. Cette initiative a été mise en place pour la première fois début mars et est fortement appréciée par l'ensemble des participants.



LA COMMÉMORATION DU 8 MAI

La commémoration du 8 mai 1945 a accueilli de nombreux Laurentinois et Laurentinoises. Le défilé traditionnel a eu lieu entre l'hôtel de ville et le monument aux morts. À cet endroit s'est déroulée la cérémonie durant laquelle le Maire, ainsi que les représentants, ont pu faire un discours. Cette année, les adultes n'étaient pas les seuls à prendre la parole. **Les enfants des classes de CM1 et CM2, accompagnés par les enfants du CME, ont pu lire le magnifique poème « Liberté » de Paul Éluard**. Une fierté, mais aussi une manière d'apporter de la candeur à cet événement, qui peut parfois être très solennel. La cérémonie s'est terminée à la salle de la Concorde, où les Laurentinois et Laurentinoises ont partagé un pot tous ensemble.



LES LAURENTINOIS ET LAURENTINOISES ONT DANSÉ CE 21 JUIN

Le 21 juin, à l'occasion de la fête de la musique, Saint Laurent de Mure a dansé au rythme de talentueux musiciens ! L'ouverture de la soirée a été assurée par la Batterie Fanfare de la commune, puis les enfants de l'école de musique Vincent d'Indy sont montés sur scène. Le groupe Hot In Roof nous a partagé ses reprises de pop et rock. Une diversité de musiques folk, ses reprises pop rock nous ont été proposées par Ereven, qui revisite les sons d'artistes contemporains. La soirée s'est finie au rythme des musiques du groupe rock Borderline, composé de trois jeunes Laurentinois. Ce bel événement a eu la chance d'être accompagné d'une buvette tenue par l'association Les Mures Zicales !

On vous remercie pour cette énergie musicale Laurentinoise !



UNE FRESQUE PEINTE PAR LES ENFANTS DE LA COMMUNE

Durant les vacances d'avril, les enfants de l'accueil de loisirs et de l'association La Coulure se sont réunis pour réaliser une fresque sur le thème du sport et de la nature. Ce projet a débuté lors du premier mandat du Conseil Municipal des Enfants. **Cette belle fresque sera inaugurée lors de la fête de l'été, avant le lancement du film.** Venez la découvrir, nous vous attendons nombreux !



ENCORE UNE BELLE ANNÉE POUR LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE !

Le 5 juin a eu lieu la réunion des associations dans la salle de la Fruitière. **Cette réunion d'échange a permis de conclure la fin de saison pour les associations, et d'organiser la prochaine à venir.** Environ une trentaine d'associations communales et intercommunales étaient présentes.

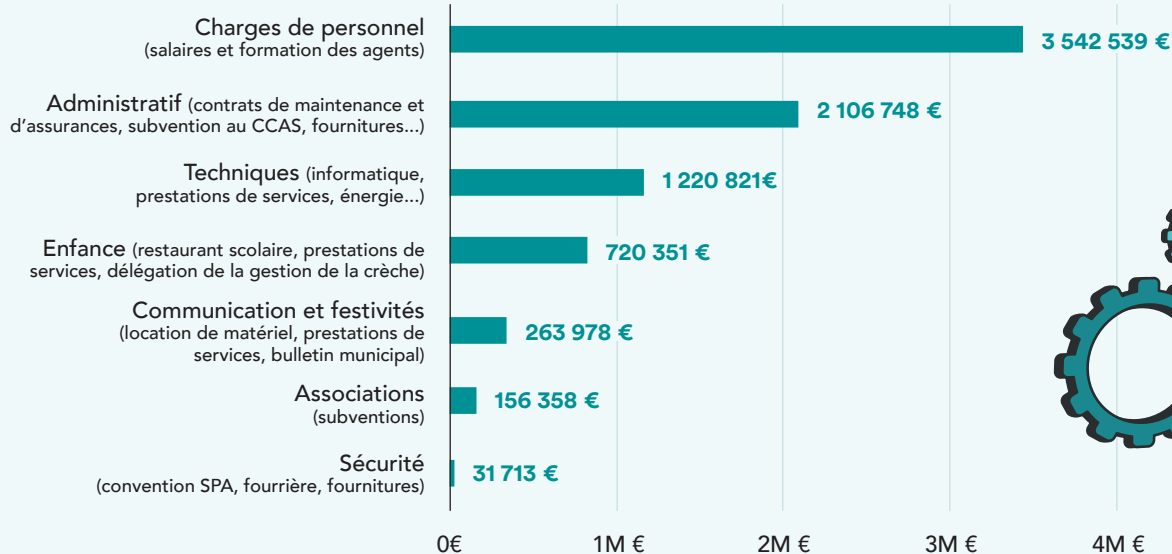
Durant la soirée, de nombreux sujets ont été abordés, notamment la présentation des modes opératoires entre les associations et la municipalité. La commune a pu recenser les créneaux réguliers d'occupation des salles et en proposer de nouveaux en fonction des demandes. Finalement, **de nouveaux projets pouvant impacter les associations ont été présentés** comme les nouveaux formulaires de réservation ou encore les panneaux d'affichage libre à disposition des associations.

GRAND ANGLE



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement, comme leur nom l'indique, correspondent au **budget dépensé pour permettre le bon fonctionnement de la commune**. Elles correspondent donc aux charges générales, comme le fonctionnement de l'énergie, les contrats de services, la rémunération du personnel de la mairie... Mais ce budget est également investi dans **les participations et les subventions aux associations** de la commune.



Les montants présentés dans ce graphique s'appuient sur les dépenses réelles de fonctionnement.



GRANDS MONTANTS DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Le 28 mars, les élus municipaux ont voté le budget prévisionnel, regroupant les dépenses de fonctionnement et ses recettes, ainsi que les dépenses et recettes d'investissement. Ce budget a pour objectif de s'inscrire dans la continuité des projets mis en place depuis le début de mandat du Maire.

Pour cette année 2024, il s'élève à 21 002 308 €.

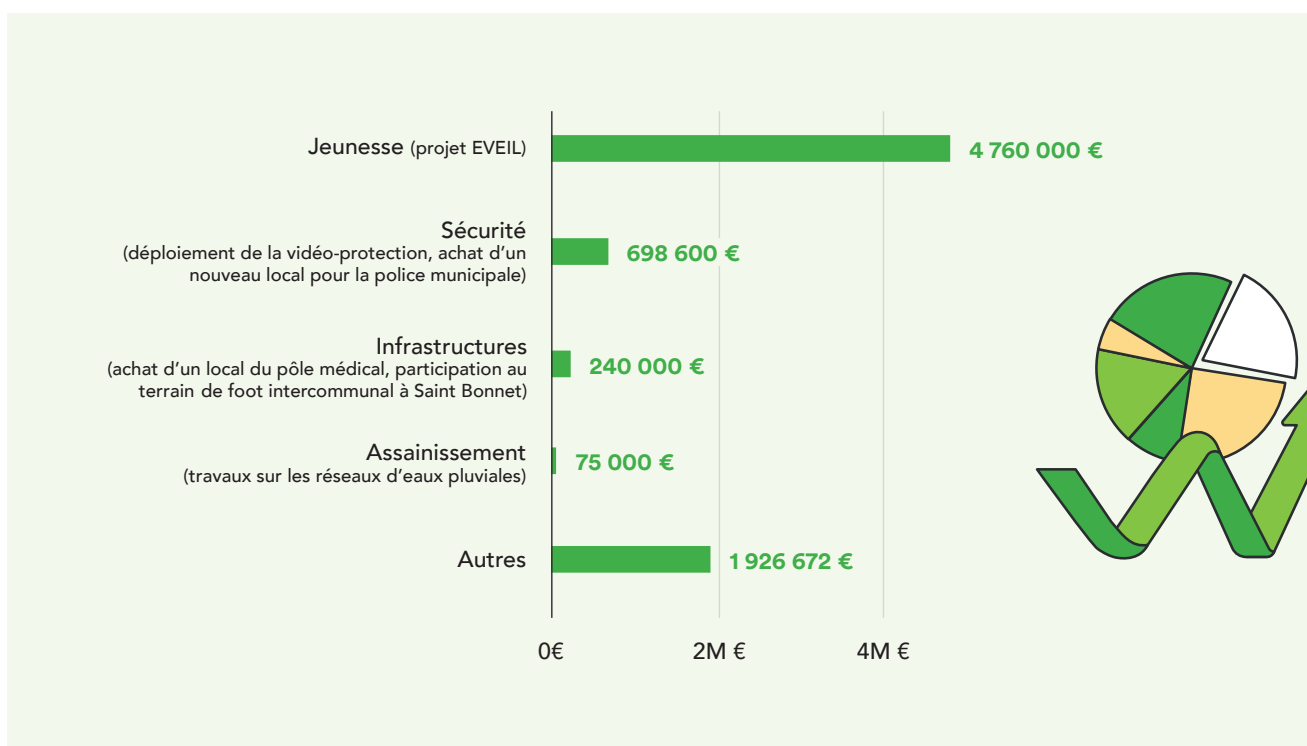
Il est important de préciser que le budget communal est prévisionnel et qu'il peut donc être amené à évoluer tout au long de l'année par le vote de décisions modificatives par le Conseil Municipal.

En effet, les dépenses prédéfinies dans le budget primitif peuvent varier en fonction des impératifs ou imprévus.

BUDGET 2024 : 21 002 308€ dont **FONCTIONNEMENT :** 12 273 279€ **INVESTISSEMENT :** 8 729 029€

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont liées aux différents projets de création de services de notre commune. En cette année 2024, elles servent à financer le chantier EVEIL, la nouvelle école élémentaire, mais aussi la rénovation et la mise aux normes du réseau d'assainissement de la ville.

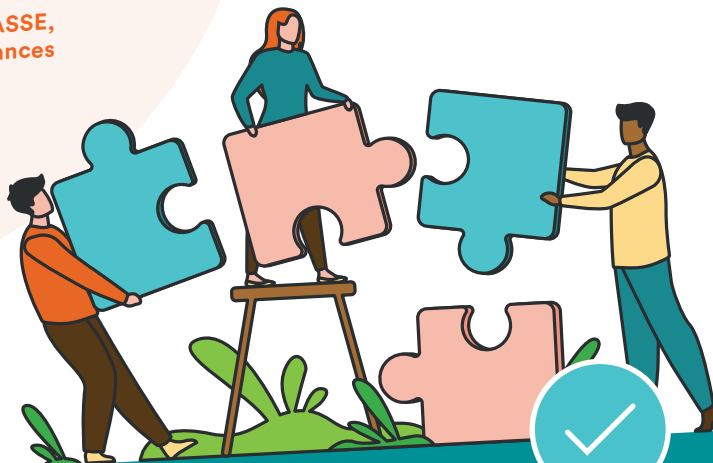


“ LE MOT DE L'ÉLU

L'année 2023 nous a fait ressentir les effets de l'inflation au niveau des dépenses de fonctionnement, mais nous avons pu contenir leur hausse grâce à la gestion rigoureuse des services de la commune. Le budget primitif 2024 traduit la volonté de la municipalité de poursuivre la réalisation de ses projets d'investissement et de soutenir ses services publics. Malgré les défis posés par l'inflation (manque de visibilité quant à l'évolution du coût de l'énergie), qui nous obligent une fois de plus à la prudence, l'équilibre budgétaire a été maintenu.



Jacques GOLIASSE,
3^{ème} adjoint délégué aux finances

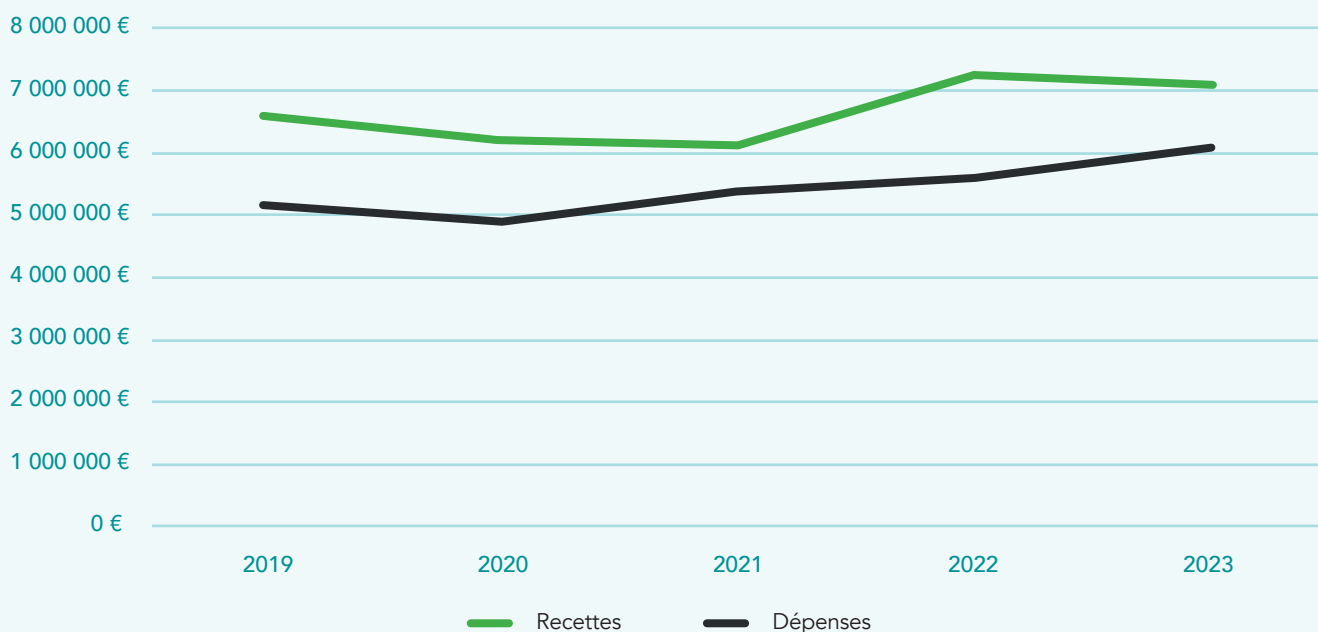


STABILITÉ DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Malgré l'augmentation du coût de l'énergie, les dépenses de fonctionnement restent tout à fait stables. Le budget prévisionnel a été calculé sans augmentation d'impôts. Les travaux d'investissement sont pris en charge grâce aux recettes liées à la fiscalité, aux ventes de biens et à l'emprunt.

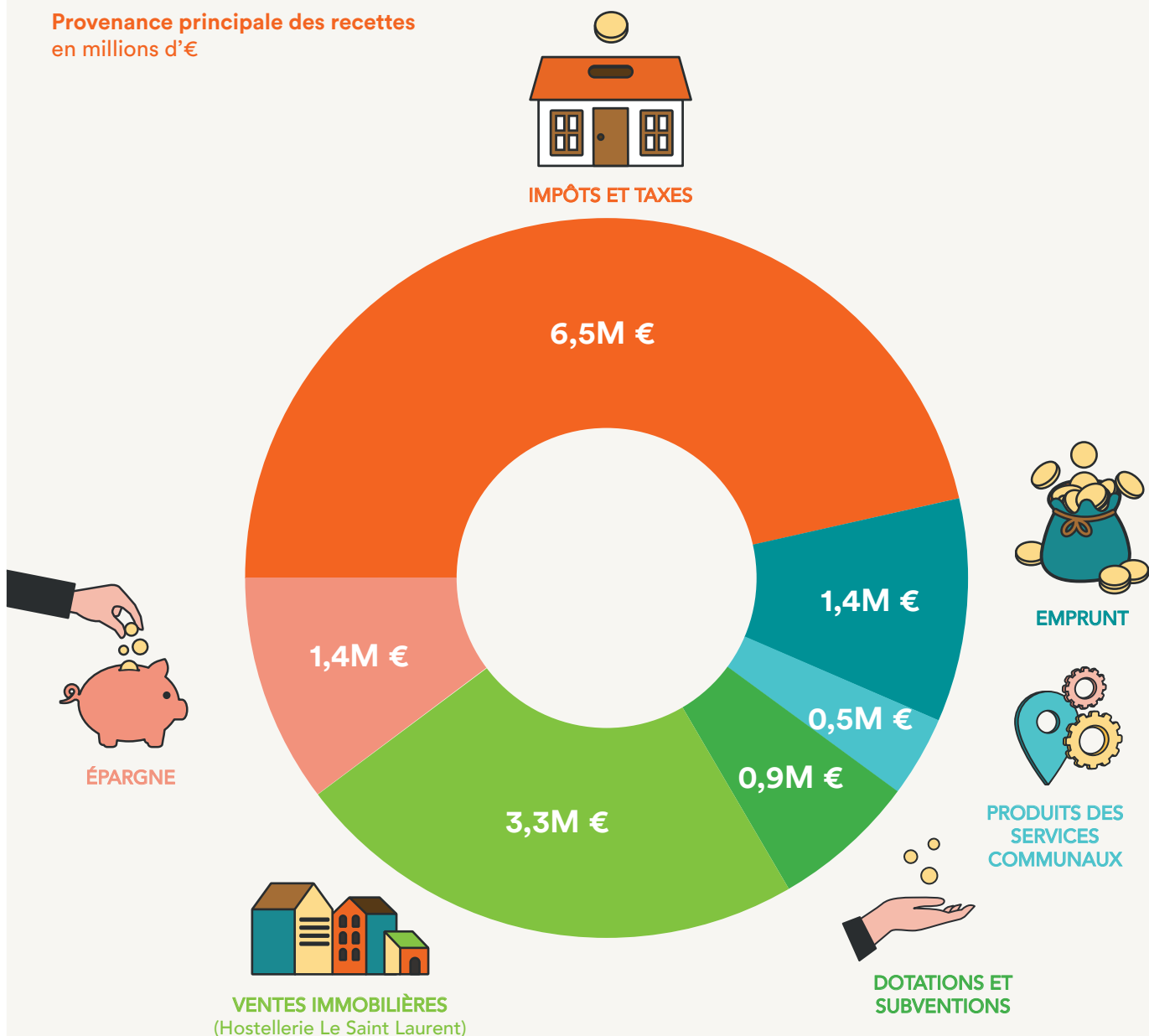
Les dépenses de fonctionnement restent tout à fait stables.

Évolution des principales dépenses et recettes de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement restent plutôt stables malgré une augmentation du coût de l'énergie (+46% depuis 2021), l'inflation ainsi que la revalorisation des grilles salariales des agents territoriaux.

Provenance principale des recettes en millions d'€



LES RECETTES TOUJOURS SUPÉRIEURES AUX DÉPENSES

Encore une fois, **les recettes sont supérieures aux dépenses cette année !**

Les recettes de fonctionnement permettent à la mairie d'agir de manière quotidienne pour la commune. Ces recettes proviennent de la fiscalité, ainsi que des produits de services de la ville.

Les recettes d'investissement, elles, proviennent essentiellement des ventes de biens de la commune, de l'excédent de budget de fonctionnement qui est donc réinvesti, et de différents emprunts. Il y a notamment eu un emprunt important effectué pour financer le projet EVEIL.



ZOOM SUR L'ACTUALITÉ

► VIVRE ENSEMBLE

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le 23 février 2023, la commune de Saint Laurent de Mure a prescrit la révision de son PLU, une grande réflexion qui se poursuivra jusqu'en 2027. Une étape importante a été franchie le 25 avril 2024 avec le débat en Conseil Municipal sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).



Le PADD, qu'est-ce que c'est ?

Le PADD fixe les grandes orientations d'aménagement de la commune entre 2024 et 2034. Le PADD est la « pièce centrale » du PLU, puisque le règlement sera établi en cohérence avec le PADD.

Les orientations sur 3 axes :

1. Concilier développement résidentiel et préservation d'un cadre de vie rural

► Un développement démographique mesuré pour permettre à chacun de se loger

Créer près de 350 logements entre 2024 et 2034 sur la commune, dont les caractéristiques variées doivent permettre à environ 600 personnes de se loger sur la commune (donnée établie par le Programme Local de l'Habitat de la CCEL).

► Placer la qualité résidentielle au cœur du projet communal

- Stopper la « sur-densification » pavillonnaire non maîtrisée
- Stopper le développement de l'habitat à proximité de la RD306
- Valoriser les tissus villageois anciens en préservant le patrimoine bâti et la végétation
- Développer des formes urbaines plus mesurées et diversifiées

► Renforcer les liens entre les quartiers par le développement des modes doux

Transformer la RD306 en boulevard urbain plus apaisé et remédier à la traversée du centre par les poids lourds. Développer un réseau de mobilités douces.

2. Consolider le tissu économique local et prendre en compte les besoins de développement

► Maintenir un esprit village

Les commerces et les services seront privilégiés dans le centre et seront fortement limités dans les zones économiques périphériques. De plus, seront évitées dans les quartiers d'habitat les activités nuisantes, tandis qu'une partie de la zone d'activités Terre Vallet pourra muter vers de l'habitat.

► Une nouvelle zone économique à l'est de la voie ferrée

Dans le cadre du projet Plaine Saint-Exupéry, prévoyant un développement de nouvelles activités au sud de l'aéroport, la commune souhaite accueillir des activités artisanales et tertiaires, en limitant fortement la place de la logistique. La qualité environnementale et paysagère de ce futur site sera fortement encadrée : végétalisation et plantations, qualité des façades bâties, accès aux modes doux et transports en commun facilité.

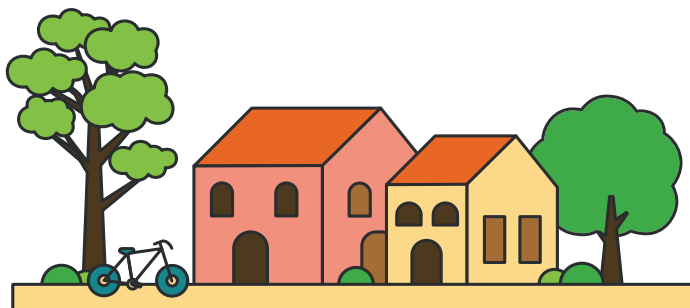
3. Préserver l'environnement naturel de la commune et affirmer son rôle dans la transition écologique

► Développer l'environnement naturel

La priorité est de préserver les grandes entités agro-naturelles du territoire. La présence de la nature en ville sera renforcée par la réduction des surfaces imperméabilisées, la végétalisation des voies, etc...

► Préserver et valoriser les ressources

Le PLU s'inscrit dans la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050. La consommation des espaces naturels et agricoles sera réduite à 6 hectares entre 2024 et 2034.



Découvrez la **synthèse des orientations du PADD** sur une cartographie :



► INFORMATION

LES COMMERCES ET LE PÔLE MÉDICAL DE LA PLACE DU 26 AOÛT 1944

La place du 26 août 1944 va devenir un endroit de référence regroupant un pôle médical et de nouveaux commerces.

Le nouveau pôle médical de Saint Laurent de Mure sera constitué de 4 espaces différents, accueillant des professions médicales variées et complémentaires :

- Au rez-de-chaussée, la grande pharmacie Laurentinoise a pris ses quartiers depuis quelques mois déjà.
- Le 1^{er} étage sera dédié à des activités médicales et paramédicales : un orthésiste, un ostéopathe, un orthodontiste, une infirmière libérale et un orthophoniste y seront installés.
- Le 2^{ème} étage accueillera un ergothérapeute, un podologue, ainsi qu'un local de 80 m² appartenant à la mairie. Cet espace a pour vocation d'accueillir, dans l'idéal, deux médecins généralistes.
- Le 3^{ème} étage appartient à des investisseurs qui pourront y installer des bureaux d'entreprises financées. Toutefois, l'objectif est de prioriser la location de ces espaces aux secteurs médicaux et paramédicaux.

Mais la nouveauté ne s'arrête pas au pôle médical, car **3 nouveaux commerces vont voir le jour d'ici quelques semaines !** Parmi eux, vous trouverez une brasserie qui ouvrira d'ici à la rentrée 2024. Le nouveau Carrefour City, lui, ouvrira courant septembre-octobre. Enfin, le commerce Senteurs de Provence a prévu son ouverture pour la fin d'année. On vous attend nombreux !

► VIVRE ENSEMBLE

DES RUES PROPRES POUR DES BALADES AGRÉABLES

Pour une question de propreté de la commune et pour assurer un cadre de vie agréable à ses habitants, Saint Laurent de Mure met à votre disposition de nombreux distributeurs de sacs à crottes de chiens. Nous vous rappelons que **laisser les excréments de vos animaux dans les espaces publics et communs est passible d'une contravention.**

► VIVRE ENSEMBLE

VOL DE PLANTES

Déjà en décembre dernier, des actions irrespectueuses se déroulaient dans les rues de Saint Laurent de Mure. Des sapins de Noël avaient été volés, et cette pratique s'étend également depuis quelques temps aux plantes vertes de la ville.

Nous incitons au respect du travail des agents municipaux qui œuvrent chaque jour à vous offrir un cadre de vie agréable dans notre belle commune. Malheureusement, au vu de la répétition des vols de plantes, **les emplacements vidés ne seront pas remplacés.**



► INAUGURATION

LA NOUVELLE ÉCOLE, C'EST POUR BIENTÔT !

Vous avez tous et toutes suivi l'avancée des travaux de la nouvelle école élémentaire de Saint Laurent de Mure. Ce beau projet, en cours depuis 2020 et dont les travaux ont débuté en mars 2023, est désormais terminé.

Le déménagement de l'ancienne école sera effectué pendant les mois de juillet-août pour permettre la rentrée tant attendue des élèves en septembre. Les services techniques seront mobilisés pour déménager tous les équipements techniques en toute sécurité.

Mais pour bien travailler, il faut de l'énergie, et donc offrir une bonne alimentation aux enfants ! Il n'y a pas que le déménagement de la nouvelle école qui sera effectué, mais aussi celui du restaurant scolaire. La mairie effectuera une phase de test à partir de mi-août en emmenant les enfants de l'accueil de loisirs dans le nouveau restaurant scolaire. L'ancien restaurant sera, lui, réhabilité en une crèche de 30 berceaux, avec une ouverture programmée début 2026.



TRAVAUX

LE NOUVEAU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Le schéma directeur d'assainissement de la commune est un document obligatoire dans chaque ville. Il permet à la commune d'offrir une meilleure qualité de vie et un environnement plus agréable et sécurisé à ses habitants. Saint Laurent de Mure souhaite séparer en deux les réseaux de collecte d'eaux pluviales et d'assainissement des eaux usées.

Un programme a donc démarré en 2022, et ce, pour 10 ans, afin de répondre à nos obligations réglementaires. Sur cette période, 4 années sont dédiées à une opération dans le secteur sud de la commune. L'objectif est de réaliser 3 à 5 mois de travaux des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement, ainsi que 3 mois de travaux des voiries situées au-dessus de ces réseaux par la CCEL (Communauté de Communes de l'Est Lyonnais). **L'opération a démarré mi-juin dans trois rues de notre commune : rue Victor Broizat, rue Clair Matin et avenue des Alpes.**

Le renouvellement des réseaux d'assainissement et des voiries est un projet d'une grande ampleur pour la commune. C'est en tout près de 8,4 millions d'euros hors taxes qui ont été investis dans les travaux sur 10 ans.

LE MOT DE L'ÉLU

Le premier coup de pelle a été lancé mi-juin et marque le début officiel des travaux. C'est un projet d'une grande envergure pour lequel la ville a investi sur 10 ans.



Jean-David ATHENOL,
2^{ème} adjoint délégué aux
réseaux et voiries

Il était important de communiquer sur ce projet ambitieux aux habitants. C'est donc lors de la réunion publique du 8 avril que les élus ont présenté ces phases de travaux dans le secteur Clair Matin. De nombreuses questions ont pu être posées par les habitants et nous en avons profité pour rappeler le côté réglementaire du projet. **À la fin des travaux de chaque rue, les usagers recevront un courrier pour leur rappeler qu'ils ont deux ans pour se mettre en conformité des nouveaux réseaux.**

SANTÉ

PLAN CANICULE : FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DU CCAS

Le CCAS invite les personnes fragilisées à s'inscrire sur le registre « Plan canicule ».

Sont concernées les personnes âgées et les personnes en situation de handicap vulnérables.

L'inscription peut être effectuée par la personne elle-même ou par un proche, par e-mail, téléphone ou à l'accueil du CCAS. L'inscription est possible tout au long de l'année.

En période de canicule, l'équipe du CCAS appellera directement et régulièrement les personnes inscrites pour s'assurer de leur bien-être.

ÉVÈNEMENT

LA SEMAINE BLEUE À SAINT LAURENT DE MURE

La semaine bleue est une semaine nationale à destination des retraités et des personnes âgées. Cette année, elle aura lieu du **30 septembre au 6 octobre 2024** sous le thème « Bouger ensemble...pour entretenir la flamme ! ». Durant cette semaine spéciale, de nombreuses activités culturelles, de plein air, créatives et conviviales seront mises en place. N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS pour plus d'informations !

Informations de
contact du CCAS

04 72 48 61 23
cscas@saintlaurentdemure.org

SOCIAL & ENVIRONNEMENT

LE POTAGER DE SAINT LAURENT INAUGURÉ

En partenariat avec l'association des Jardiniers Murois, la **parcelle communale qui a été aménagée en jardins familiaux à l'arrière de la cure de l'église, a été inaugurée à la fin du mois de juin.**

Ce sont 12 familles qui occupent les parcelles et cultivent leurs légumes, fruits et plantes aromatiques, tout en bénéficiant des précieux conseils des membres de l'association des Jardiniers Murois.



▀ LOISIR

DES NOUVELLES ZONES DE JEUX POUR LES ENFANTS !

Dans la continuité du projet d'aménagement du centre-ville de la commune, un parc à jeux pour enfants de 2 à 10 ans a été aménagé. En avril, la commune a reçu un toboggan, des jeux sur ressort et un tourniquet. **Ce dernier est inclusif, il peut accueillir les enfants à mobilité réduite, en fauteuil roulant.**

De plus, il n'y a pas un, mais **deux parcs qui seront l'endroit préféré des enfants cet été.** Le parc du Bois du Baron a été aménagé depuis juin. Mais ces jeux, vous les connaissez déjà ! À la suite de la construction de la nouvelle école primaire, les jeux originellement situés à l'emplacement du chantier ont été relocalisés au Bois du Baron. Une seule différence, les agrès vieillissants remplacés par de la nouveauté.

De la joie pour les enfants et pour la commune !



▀ SÉCURITÉ

UNE SÉCURITÉ GARANTIE À SAINT LAURENT DE MURE

Pompiers, police municipale...les forces de l'ordre de Saint Laurent de Mure sont sollicitées chaque jour. Elles mènent des opérations de plus ou moins grande ampleur pour assurer la sécurité de la population. Voici les chiffres à retenir sur les actions effectuées en cette année 2024.

Pompiers

Les opérations

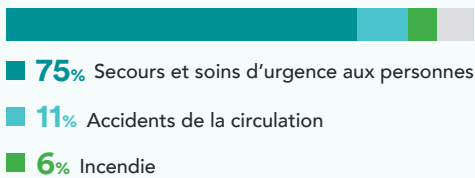


40% DE DÉPARTS D'ENGINS
en provenance de la caserne de Saint Laurent de Mure

AVEC DES PICS :



TYPLOGIES DES OPÉRATIONS :



Les victimes

SUR CES 324 OPÉRATIONS :



dont **237** ÉVACUÉES

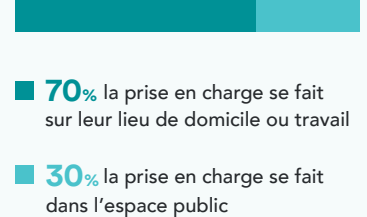


53% DES VICTIMES SONT DES HOMMES
majorité entre **80 et 89 ans**

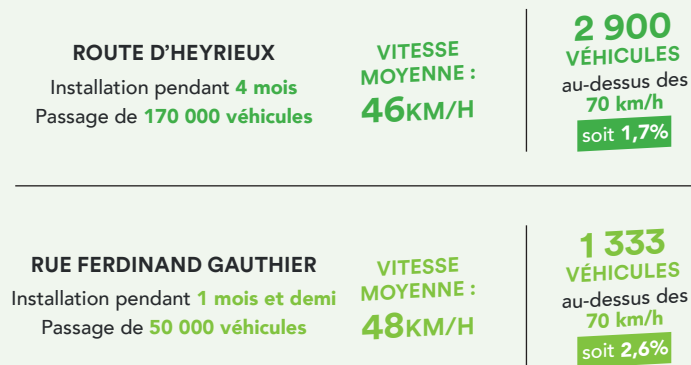
TYPE DE BILANS :



LIEUX DE PRISE EN CHARGE :

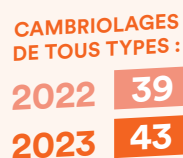


Radars pédagogiques de la police municipale



Gendarmerie

Compte-tenu de la stabilité des chiffres et de l'environnement de notre commune, nous pouvons constater une maîtrise complète des forces de l'ordre sur notre commune. La brigade de gendarmerie, en étroite collaboration avec la police municipale, est mobilisée et à l'écoute des Laurentinois.



COUP DE PROJECTEUR

• PORTRAIT

ALAIN ARNOUX : LAURENTINOIS MIRACULÉ DE LA VIE

Alain Arnoux, ancien parachutiste militaire nous raconte son histoire à couper le souffle.

Une vocation militaire

Alain Arnoux, Laurentinois depuis plus de 20 ans, nous raconte comment il a été **miraculé de la vie lors d'un saut en parachute** qui aurait pu lui coûter la vie.

Né à Voiron, Alain Arnoux a parcouru la France pour exercer son métier de parachutiste militaire. Gradé lieutenant-colonel dans l'armée pendant 30 ans, il a été muté dans de nombreuses villes, telles que Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Châlons-en-Champagne, Montbéliard et même en Allemagne ou en Algérie.

Sa vocation pour l'armée n'est pas apparue du jour au lendemain. Fils d'un officier dans l'armée française, son père était artilleur. Alain a donc grandi en cultivant cette passion pour l'armée, et est d'abord rentré dans l'artillerie. **Mais son ambition l'a poussé à s'orienter vers un autre corps de métier, celui des parachutistes militaires.**

Durant 30 ans de carrière militaire, Alain Arnoux a pu réaliser de nombreuses opérations, et même participer à la fin de la guerre d'Algérie. Il a, au total, réalisé **plus de 400 sauts en parachute**, jusqu'au jour où un incident l'a forcé à mettre fin à sa carrière. Par la suite, il est devenu directeur de L'Office National des Combattants à Lyon, avant de prendre sa retraite et de venir s'installer à Saint Laurent de Mure.

Le miracle de sa vie

C'est en 1984, qu'un incident inédit s'est produit et a fait basculer la carrière et la vie d'Alain Arnoux. Dans la nuit du 29 août, il effectuait un saut de manœuvre en Corse avec les militaires de son groupe, pour s'entraîner.

“
Si j'avais pu
ressauter en
parachute à la
suite de mon
incident, je
l'aurais fait.”



Au moment de son passage, Alain a sauté, mais son premier parachute dorsal ne s'est pas déployé. Dans ces moments, qui ne durent que quelques secondes, les militaires sont entraînés à être vifs et réactifs. Alain a donc déclenché son second parachute ventral pour amortir sa chute. Mais celui-ci s'est déchiré en plein vol, laissant Alain sans aucune protection.

Après avoir subi une chute équivalente à un immeuble de 8 étages, **les chances de survie d'Alain étaient quasiment nulles.**

Bien sûr, le parachutiste ne s'en est pas sorti sans blessures, et enregistrait un bilan de trois vertèbres cassées, une fracture de la mâchoire, et de nombreux autres problèmes aux talons et aux yeux notamment. Il a donc été rapatrié de la Corse à Marseille pour des soins hospitaliers. Il a finalement quitté l'hôpital seulement deux semaines après, avec un corset à porter pendant une année.

Un incident comme celui-ci peut être traumatisant. Mais pas pour Alain Arnoux. Il avoue même que **sa passion pour le parachutisme militaire était si grande, qu'il a passé des tests pour réintégrer ce poste.** Malheureusement, malgré son envie sans faille, il a été jugé inapte à reprendre cette activité, car cela aurait été trop dangereux pour sa santé.

Aujourd'hui, Alain vit une retraite paisible à Saint Laurent de Mure avec des souvenirs de ses années de parachutisme plein la tête.

AGENDA



14
JUILLET
19H

FÊTE
NATIONALE

📍 Esplanade du Clos de la Foire



06
SEPT.
19H

OUVERTURE DE LA SAISON
CULTURELLE 2024-2025 – LE TENTALISTE

📍 Salle de la Fruitière

📄 Réservation gratuite en ligne



• RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
des événements et actualités communales
sur nos réseaux :

🌐 www.saintlaurentdemure.org

📘 facebook.com/MairieStLaurentdeMure/

📺 youtube.com/SaintLaurentdeMureTV

EXPRESSION POLITIQUE



LA MAJORITÉ

2020 Nouvelle Dynamique

Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, les élus de la majorité peuvent disposer d'une tribune d'expression libre, dont le nombre de caractères est proportionnel à son nombre d'élus. Toutefois, la majorité a décidé de renoncer à ce droit, et de laisser ainsi la possibilité aux deux groupes d'opposition de s'exprimer plus longuement dans ces colonnes.

Retrouvez-nous sur Facebook Saint Laurent de Mure 2020 nouvelle dynamique

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

L'OPPOSITION

Agir ensemble

Notre **commune perd son âme**, plus de stade, plus de restaurant gastronomique, plus de parc, ... des embouteillages, des incivilités, et une dégradation de la qualité de vie.

En mars, **délibérations Budgétaires ILLÉGALES et non conformes à la loi** ? nous en avons averti le maire, **représentant de la loi** qui ne nous a pas répondu !

Depuis 2020 une **AUGMENTATION INQUIÉTANTE de 65 % des dépenses** de fonctionnement, les seules augmentations de l'énergie ne peuvent l'expliquer. M. Le Maire avait pourtant promis une baisse !

Contreparties en recettes ? **la VENTE DES BIENS DE LA COMMUNE** pour couvrir des dépenses qui ont explosées !

Les « impôts n'augmentent pas » ? **Plus 9.2 %** de recettes impôts, hausse du prix de l'eau, assainissement.

Et puis ?... baisse des subventions de 50 %, démissions en masse du personnel, conseil de développement jamais mis en place, et nos aînés ?

Très inquiets, attaqués sur les réseaux, nous nous tenons à votre disposition, preuves à l'appui, **puisque sur ce bulletin notre parole est baillonnée : Belle DÉMOCRATIE !**

Vous savez compter sur notre **ENGAGEMENT**, bel été à tous.
Elma SOURD, Jean-Philippe BERTUZZI, Quentin BROIZAT, Pascal LUC-PUPAT

- <http://www.agir-ensemble-saint-laurent-de-mure.webnode.fr/>
- agiresemble69@gmail.com
- [facebook.com/agiresembleSaintLaurentDeMure](https://www.facebook.com/agiresembleSaintLaurentDeMure)

Cap 2026

Alors que **la loi ZAN** (Zéro Artificialisation Nette) **réduit drastiquement les possibilités de créer de nouvelles zones économiques** sur nos communes.

Alors que **la CCEL**, en charge du développement économique sur les 8 communes de l'Est Lyonnais, **déplore cette problématique et s'interroge sur les perspectives d'extension des zones économiques**.

Saint Laurent de Mure, dans le cadre de la révision de son PLU, envisage de requalifier la **zone Ouest de Terre Valet**, actuellement dédiée aux activités économiques et artisanales, en zone résidentielle. Cette décision risque non seulement de provoquer le départ d'entreprises de la commune mais aussi d'impacter financièrement la commune en réduisant les rentrées fiscales.

Cap2026 s'oppose vivement à ce projet, qu'il juge préjudiciable au développement de la commune et irresponsable de la part des élus majoritaires.

Pour suivre nos prises de position :

- [facebook.com/saintlaurentdemureCap2026](https://www.facebook.com/saintlaurentdemureCap2026)
- Les CR des CM

Pour nous contacter :

- n.bouregaa@saintlaurentdemure.org
- f.sarrus@saintlaurentdemure.org
- j.chevalier@saintlaurentdemure.org



07
SEPT.
09H
17H

FORUM DES ASSOCIATIONS
Espace du SIM



21
SEPT.
JOURNÉE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Château delphinal



Les événements marqués de cette icône signifient qu'ils font partie de la saison culturelle. Retrouvez l'agenda complet de la saison sur le site, ou bien dans un flyer disponible à l'accueil de la mairie.

LE TENTALISTE

DE ET AVEC JOHAN MARTIN

HUMOUR ET MENTALISME

VENDREDI
6
 SEPTEMBRE

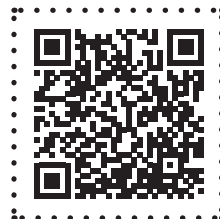
19h - Salle de la Frutière



OUVERTURE DE LA SAISON

SAISON
culturelle
2024-2025

GRATUIT
Réservation
en ligne



SAINT
LAURENT
DE MURE
Saison culturelle



MairieStLaurentdeMure



PanneauPocket



StLaurentdeMureTV



saintlaurentdemure.org